

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

## DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 27 JUILLET 2023

### **N° 2023-311    EHPAD LES ÉRABLES À SAINT PROUANT – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION**

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente,

Dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'EHPAD, il est nécessaire de faire une étude de sols pour la suite des études.

La Présidente décide de retenir le devis de la société IGESOL pour la mission « G2 AVP et G2 PRO » pour un montant de 5 115,00 € HT.

À CHANTONNAY, le 27 juillet 2023

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 27/07/2023